



Une vignette pour financer l'entretien routier ?

Un article de presse informe que des experts mandatés par la ministre des transports plangent sur la possibilité d'**une vignette automobile pour financer l'entretien du réseau routier**, dont chacun s'accorde qu'il est en train de devenir déplorable.

Les plus anciens se souviendront de la vignette automobile, censée financer les retraites mais dont les recettes étaient « perdues » dans les finances de l'Etat...

Un rapport du CGEDD de juin dernier, les déclarations de la ministre des transports, la mission confiée au conseil d'orientation des infrastructures, présidé par l'ex-président de l'AFITF Philippe DURON, qui doit remettre un rapport fin janvier, montrent que **l'Etat réfléchit au financement de l'entretien routier, ainsi qu'au modèle de gestion du réseau routier national non concédé (RRN-NC)**. Dans le cadre des Assises de la mobilité conclues le 13 décembre, le rapport de l'atelier « mobilité plus soutenable » présidé par Noël de Saint Pulgent, **préconise le transfert du RRN-NC à une Agence nationale, à la place des services de l'Etat (DIR) et une généralisation des péages ou vignettes**.

Or les meilleurs experts, les personnels travaillant à l'exploitation et à l'entretien du réseau routier, n'ont pas été consultés !

Ils expliqueraient que l'entretien routier se fait au quotidien par et avec des agents compétents et formés. La mise hors d'eau de la route est un élément essentiel pour maintenir une route en état. Mais au fil du temps et des politiques d'austérité, la baisse des moyens et des effectifs ont contribué à la détérioration des routes. La périodicité des entretiens n'a fait que s'accroître... Des missions ont disparu. La comparaison d'une route et du toit d'une maison est une bonne image : **au lieu de changer une tuile cassée dans quelque temps ce sera le toit tout entier qu'il faudra changer !**

Nos routes sont mises à rude épreuve avec un trafic poids lourds intense, accentué par l'autorisation des 44 tonnes qui amplifie d'autant la détérioration des chaussées.

Les solutions pour pallier l'insuffisance de ressources doivent nous alerter. Chacun y va de sa propre solution : **recours aux péages** plutôt qu'aux taxes, certains élus locaux y pensent déjà pour leur réseau.

Et maintenant le retour à **une vignette automobile pour les véhicules particuliers...**



Ces solutions ont un point commun, faire payer les particuliers plutôt que les entreprises donneuses d'ordres de transports routiers.

Une nouvelle fois, on veut faire payer les pauvres !

Pour la CGT des solutions existent pour financer :

- **Faire payer le juste coût du transport routier** incluant toutes les externalités notamment les coûts d'usure des infrastructures,
- **Etablir une redevance nationale sur la circulation des poids lourds !**
- **Arrêter les remboursements de TICPE aux entreprises de transports routiers !**
- **Nationaliser les autoroutes concédées** pour que les profits des péages, plutôt que de revenir dans les poches des actionnaires, contribuent à l'entretien du réseau routier et au développement d'autres modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre.
- **Pas de privatisation des routes !**
- **Renforcer le service public routier sous maîtrise publique, avec des agents publics de l'Etat (DIR) et des collectivités territoriales, et une meilleure coordination**
- **Investir sans recours aux investisseurs privés (PPP, concessions...), en s'appuyant sur un pôle financier public** permettant des fonds d'investissements publics revendiqués par la CGT.